



COMMUNIQUE DE PRESSE

discussions sur les salaires : les professeurs des écoles attendent l'égalité

Cet après-midi, le Ministre doit faire des propositions chiffrées concernant la nouvelle indemnité et le déroulement de carrière des professeurs des écoles.

Depuis plusieurs jours, le montant de 400 euros annuels versés en deux fois est avancé dans les médias.

Si cette hypothèse était confirmée lors du tour de table de ce jour, ce ne pourrait être qu'une première étape vers l'objectif affiché par le ministre d'un rattrapage en faveur des professeurs des écoles victimes d'un réel déclassement salarial.

Guidé par le principe d'égalité de rémunération entre tous les corps d'enseignants, le SNUipp-FSU plaide fermement depuis de nombreux mois pour que cette nouvelle indemnité atteigne 1200 euros par an, soit 100 euros par mois, à l'instar de l'indemnité perçue par les enseignants du second degré.

Il demande aussi que tous les professeurs des écoles terminent leur carrière avec 2 980 euros nets par mois, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui : seulement 7.6% d'entre eux bénéficient de cette rémunération.

Ce sont ces propositions claires qu'il portera aujourd'hui dans les discussions.

Pour le SNUipp-FSU il est temps de répondre aux inégalités de rémunérations, encore mises en lumière par le rapport « Regards sur l'éducation » de l'OCDE rendu public le 25 juin : les professeurs des écoles français recrutés à bac + 5 sont moins bien rémunérés que la moyenne de leurs confrères de l'OCDE, et l'écart au bout de 15 ans de métier avec leurs collègues du second degré est de 2 700 euros par an, bien qu'ils passent davantage d'heures avec les élèves.

Vite, il faut l'égalité, mais il faudra aussi mettre fin aux quatre années consécutives de gel des salaires pour les fonctionnaires, qui se traduit, pour les professeurs des écoles par une baisse de 13 % de leur pouvoir d'achat en 10 ans.

Paris, le 26 juin 2013